Prévention et soutien aux femmes victimes de violences en ligne

Projet de la Public Discourse Foundation, 2025–2026

Projet No 24-018

Personne de contact : Morgane Bonvallat, cheffe de projet – morgane.bonvallat@public-discourse.org

Lutter contre les violences en ligne

Les violences sexistes sur internet ont explosé ces dernières années. Insultes, menaces, harcèlement en masse : les femmes, les journalistes, les activistes et les artistes sont de plus en plus ciblées dans l'espace public numérique. Selon ONU Femmes, 38 % des femmes ont déjà subi de la violence en ligne et 85 % ont été témoins de violences visant une autre femme.

Ces violences ont des conséquences réelles et graves : anxiété, dépression, stress post-traumatique, baisse de l'estime de soi, risque accru de pensées suicidaires. Mais elles touchent aussi notre démocratie. Face à un espace public hostile, de nombreuses femmes choisissent de se censurer, de quitter leurs fonctions, de supprimer leur présence en ligne. En un mot : elles sont silenciées. Garantir leur liberté d'expression et leur participation au débat public, c'est garantir leurs droits démocratiques.

Depuis 2019, la Public Discourse Foundation est spécialisée dans ce domaine. Avec le soutien du Bureau fédéral de l'égalité (BFEG), nous avons mené pendant 18 mois un projet national autour de trois axes : mettre à disposition des outils concrets de prévention et de sensibilisation, développer des réseaux de soutien et de solidarité, et analyser les besoins du terrain pour déterminer si un service de conseil spécialisé est nécessaire en Suisse.

Ce que nous avons mis en place

➢ Des ressources accessibles à toutes et tous

Nous avons développé des contenus pratiques sur stophatespeech.ch : comment réagir face à la haine, comment protéger son compte, quels sont ses droits, comment conserver des preuves. Ces informations sont disponibles gratuitement, en français et en allemand.

https://stophatespeech.ch/fr/pages/je-suis-concernée-par-la-haine-en-ligne

➢ Un guide d'autoprotection collective

En collaboration avec la Fondation pour l'égalité de genre et DécadréE, nous avons co-créé un guide pratique pour aider les organisations féministes et les femmes exposées à anticiper les attaques, y répondre collectivement et se soutenir mutuellement.

stophatespeech.ch/fr/pages/guide-dautoprotection-numérique

➢ Des ateliers et formations

Nous avons organisé plus de 20 ateliers et présentations auprès de différents publics, organisations et associations, rédactions de journalistes, institutions publiques et jeunes. L'objectif

: transmettre des outils concrets pour identifier la haine, y répondre et soutenir les personnes concernées.

➢ Des réseaux solidaires

Nous avons mis en place quatre réseaux de soutien rassemblant plus de 110 personnes et organisations. Ces réseaux permettent d'agir rapidement et collectivement lorsqu'une personne ou une organisation est ciblée par des attaques en ligne.

➢ Une recherche de terrain

Afin de déterminer si un service de conseil spécialisé est nécessaire en Suisse pour les victimes de violence en ligne, nous avons mené plus de 15 entretiens et 3 groupes de discussion avec des expert-es, des professionnel-les de l'aide aux victimes et des femmes directement concernées. En partenariat avec l'EPFZ, un questionnaire a été rempli par 100 personnes particulièrement exposées à la haine en ligne.

Ce que nous avons appris

Quelques chiffres clés
• 71,8 % des personnes interrogées ont ressenti un stress significatif lié à la haine en ligne dans les quatre semaines précédentes.
• 60,3 % se sont autocensuré-es ou ont réduit leur présence en ligne par peur.
• Les services d'aide existants (centres LAVI, police, etc.) ne sont pas encore formés ou mandatés pour répondre spécifiquement aux violences numériques fondées sur le genre.
• La haine misogyne ne constitue pas encore une infraction spécifique en droit suisse. Des initiatives parlementaires sont en cours pour changer cela.

Un message clé : « La haine en ligne n'est pas virtuel. » Elle a des conséquences réelles sur la santé mentale, la sécurité, les choix de vie et la participation au débat public.

Ce que nous recommandons

- Mettre en place un service central accessible, visible en ligne, capable d'orienter les victimes vers les bons soutiens (juridique, psychologique, technique).
- Former les professionnel-les de l'aide aux victimes (centres LAVI, ligne 142) aux spécificités des violences numériques.
- Développer des normes nationales pour garantir une prise en charge minimale partout en Suisse, quel que soit le canton.
- Ancrer ces dispositifs dans des structures stables, avec un financement pérenne, plutôt que de dépendre d'initiatives isolées.

Les prochaines étapes

Toutes les ressources mentionnées et notamment le guide d'autoprotection seront traduites et disponibles en italien et en anglais à l'automne 2026.

Une campagne nationale est prévue en novembre 2026, dans le cadre des 16 jours d'activisme contre la violence sexiste, sous le thème des violences numériques. Il s'agira d'une opportunité importante pour diffuser les ressources créées à l'échelle de la Suisse.

Pour en savoir plus ou faire appel à nos services :

stophatespeech.ch – public-discourse.org - contact@public-discourse.org

Soutenu financièrement par :

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG
Aides financières